

SAINT-MANDÉ MAG

N°254 Mars 2021 saintmande.fr



A la une
VOS MOBILITÉS ÉVOLUENT, LA VILLE LES ACCOMPAGNE !

Focus
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.6



À LA UNE
Mobilité et sécurité
 Saint-Mandé
 à pied,
 à vélo ou
 en voiture

P.17



CADRE DE VIE
 Les règles
 d'urbanisme
 à l'échelle
 intercommunale

SAINT-MANDÉ MAG N°254 / MARS 2021 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **PHOTOS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Isabelle Fouché / Adobe Stock / Istock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.05 RÉTROSPECTIVE

P.10 FOCUS

8 mars : Journée internationale des droits des femmes / Égalité femmes-hommes, on avance.

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

La boutique éphémère / Bienvenue chez Nicolas / Ouverture du primeur Indé Bio

P.18 CULTURE ET VOUS

Rencontre avec Valérie Alane, metteuse en scène / Les 207 ans des combats de la Tourelle

P.22 DÉTENTE

Écoutés pour vous / Et toque !

P.24 À TOUT ÂGE

Aux côtés des seniors : Mange, bouge, partage / Les conseils de l'équipe santé / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Le point sur la vaccination / Clarisse Crémer fait escale à Saint-Mandé

P.29 LES ASSOS

Association Laurette Fugain / L'actualité de nos associations / Ouverture prochaine de La Canopée

P.33 INFO VILLE

Des outils pour une parfaite information

P.34 LIBRE EXPRESSION

Tribunes des groupes d'opposition

P.37 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Changement d'heure / Occupation du domaine public

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Conseiller départemental du Val-de-Marne

“*Protégeons ensemble notre cadre de vie.*”

Repenser la mobilité urbaine en mobilité durable consiste à trouver un nouvel équilibre entre les exigences et pratiques de chacun et les nécessités environnementales d’une ville en devenir comme la nôtre. Comment se partager l’espace public tout en favorisant “le mieux vivre ensemble” ?

Mon équipe municipale et moi-même vous proposons de répondre à cette question en élaborant, très prochainement, un “plan mobilités”, qui prenne en compte les attentes des piétons, des cyclistes, des deux roues motorisés et des automobilistes.

La première phase consistera à connaître et comprendre vos attentes, grâce à l’élaboration d’un diagnostic des pratiques des usagers et des Saint-Mandéens. Parallèlement, nous nous engageons à réaliser un bilan des aménagements de voirie et des services existants, qui vous sera ensuite présenté.

La seconde phase sera dédiée à l’élaboration de propositions. Notre objectif “vous laisser la parole” grâce à l’organisation d’une concertation qui permettra à chacun d’exprimer ses attentes.

S’ensuivra ensuite la phase d’élaboration du plan.

Depuis le début de mon mandat, plusieurs mesures ont été prises afin d’inscrire l’action de la Ville de Saint-Mandé vers cette transition écologique, dans l’objectif de vous accompagner, au quotidien, dans vos déplacements.



La Ville, comme la plupart des villes du Val-de-Marne, a opté pour la mise en “zone 30” de l’ensemble de ses voies. Différents aménagements ont déjà été réalisés afin de concilier harmonieusement les différents modes de circulation, tout en respectant la place et la sécurité de chacun, piéton, cycliste et automobiliste.

La commune, depuis plusieurs années, a souhaité permettre aux automobilistes de trouver leur place, en facilitant leur déplacement grâce à l’installation de places de stationnement “arrêt minute” et à la création de zones de stationnement réglementées. La Ville a également engagé des actions pour les véhicules propres, avec la création de 13 bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques, d’autres sont à venir.

Nous avons également engagé une réflexion avec Colisactiv’, lauréat de l’appel à programme CEE du ministère de la transition écologique et solidaire, qui vise à inciter l’abandon du véhicule thermique pour la livraison des derniers kilomètres de colis, en absorbant le surcoût engendré, par l’usage d’un mode de livraison actif notamment le vélo.

Ces actions doivent être suivies et renforcées, afin de permettre à tous les

Saint-Mandéens de choisir librement leur mode de déplacement, tout en respectant notre cadre de vie.

Cadre de vie parfois malmené en raison des incivilités de certains propriétaires domestiques peu scrupuleux qui laissent déféquer leurs animaux sur l’espace public, ne se souciant pas des nuisances que cela engendre. Une brigade verte sillonne désormais les rues de Saint-Mandé afin de lutter contre ces incivilités. J’ai souhaité renforcer leur action en assujettissant les propriétaires domestiques, pris en flagrant délit, à une verbalisation de 68€ pour abandon de déjections canines, verbalisation qui sera accompagnée d’une nouvelle taxe de ramassage de 150€, soit un total de 218€.

Afin de profiter d’une ville propre et de partager un espace public agréable, la Ville continuera d’agir au quotidien.

Protégeons ensemble notre cadre de vie !

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure à Saint-Mandé



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

Toutes nos auxiliaires de vie sont
des **professionnelles qualifiées.**

Nous vous garantissons toujours
la même auxiliaire de vie.



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



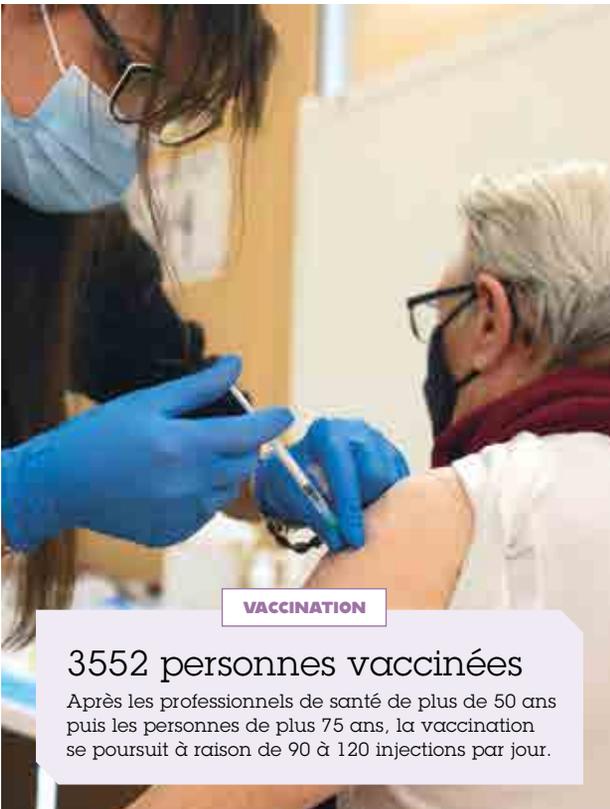
petits-fils.com



PETITE ENFANCE

Visite du centre de protection maternelle et infantile

Christian Favier, président et Marie Kennedy, vice-présidente du Département étaient aux côtés de Julien Weil, lors de la visite du Centre de Protection maternelle et infantile de Saint-Mandé hébergé provisoirement à la Maison des Marronniers dans l'attente de rejoindre le nouvel équipement prévu rue Bérulle.



VACCINATION

3552 personnes vaccinées

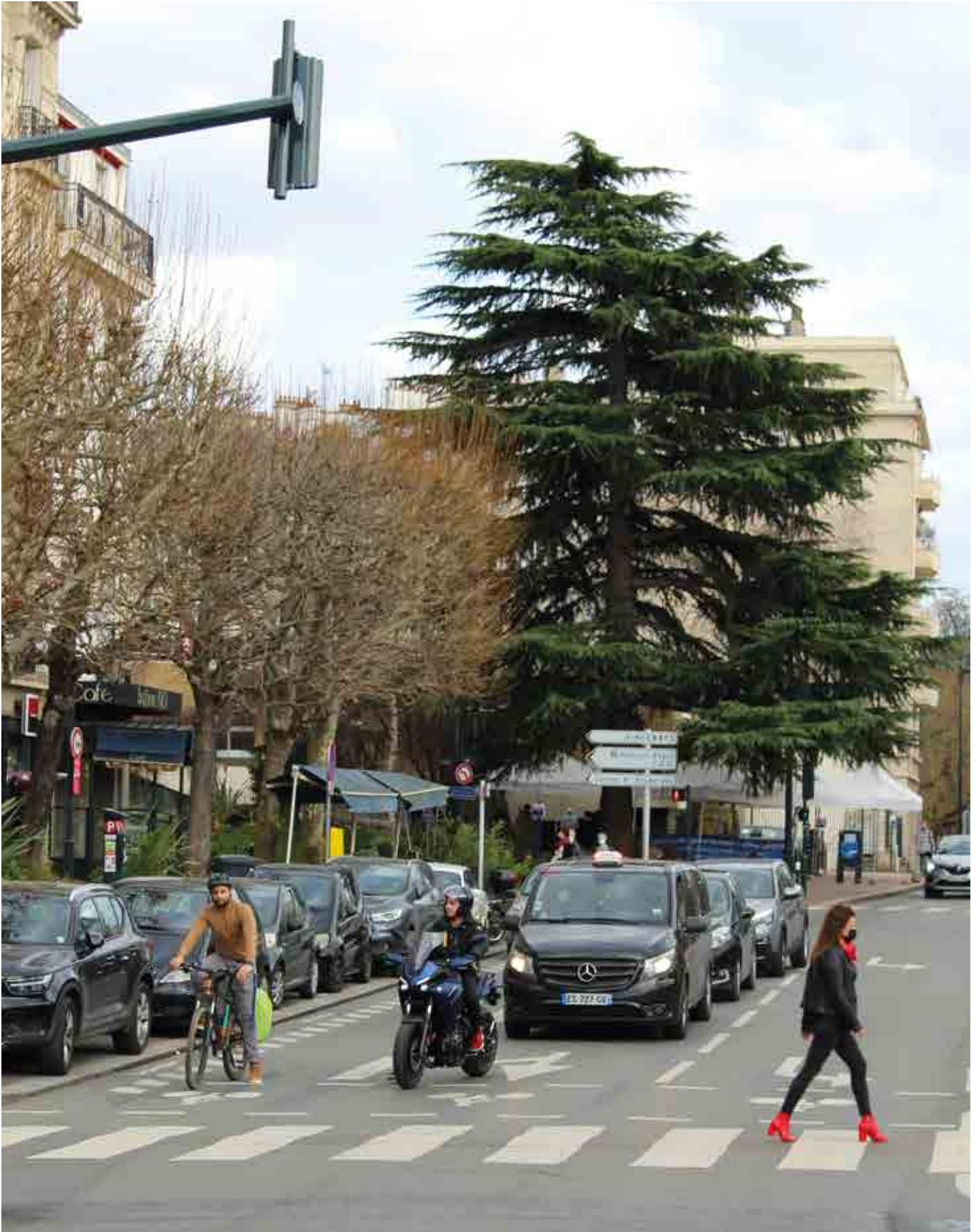
Après les professionnels de santé de plus de 50 ans puis les personnes de plus de 75 ans, la vaccination se poursuit à raison de 90 à 120 injections par jour.



VENDEE GLOBE

Paul Bert reçoit Clarisse Crémer

La skippeuse est venue à la rencontre des enfants et de leurs enseignants. Océans, voiliers, fonds marins, navigation, émotions... étaient au cœur des échanges et du temps passé ensemble.



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

SAINT-MANDÉ À PIED, À VÉLO OU EN VOITURE

Soucieuse de favoriser le partage des voies dans le respect de tous, la Ville a multiplié les aménagements afin que piétons, cyclistes et automobilistes puissent se déplacer dans un environnement accessible, apaisé, convivial et en toute sécurité.

Pour se rendre à leur travail, à moins de deux kilomètres de chez eux, les Franciliens pour 30 % y vont à pied, 19 % utilisent les transports en commun, 8 % enfourchent un vélo et 43 % optent pour la voiture*. Ainsi, depuis quelques années, les collectivités locales ont-elles pour défi de faire cohabiter Code de la Route et "usages"...

À Saint-Mandé, de nouveaux aménagements et de nouvelles règles permettent de faciliter cette cohabitation.

ZONE 30 ET DOUBLE-SENS CYCLABLE
La Ville a opté pour une limitation de la vitesse des véhicules motorisés à 30 km/h dans toutes les rues (sauf la RD120 avenues Gallieni et de Paris). L'objectif est de créer un espace sécurisant et partagé pour les cyclistes et les piétons en dotant les voies d'une infrastructure et d'une signalisation adaptées. À noter que toutes les

chaussées sont à double-sens de circulation pour les cyclistes.

LE CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU

Afin de faciliter la progression des vélos, **une signalétique spécifique a été mise en place aux feux tricolores.** Des sas vélos (zone sur laquelle les vélos peuvent se positionner devant les voitures à un feu rouge de manière à pouvoir tourner à gauche sans danger) ont été créés dans tous les carrefours à feux (sauf RD120). Un marquage au sol sensibilise les automobilistes sur le fait que des vélos peuvent arriver d'une voie dite à sens unique... D'où l'importance de bien regarder à gauche et à droite avant de s'engager.

CYCLISTES ET PIÉTONS N'ONT PAS TOUS LES DROITS

Le Code de la Route indique que **les cyclistes ont quasiment les mêmes interdits que les voitures.**

Quelques exemples : il est interdit de tenir son téléphone en main ou de porter des écouteurs. Comme en voiture, l'amende est de 135 euros. Il est aussi interdit de griller un stop ou un feu rouge, l'arrêt est obligatoire, sauf en présence d'un panneau "tourne-à-droite" ou "tout-droit" avant un feu tricolore. Mais, même dans ce cas, le cycliste n'est pas prioritaire par rapport à un piéton. Rouler sur le trottoir expose un cycliste à 135 euros d'amende...

Quant aux piétons, leur vulnérabilité les rend quasiment intouchables au regard de la loi. S'il est interdit de traverser en dehors des clous quand il y a un passage protégé à moins de 50 mètres, 9 Français sur 10 avouent l'avoir déjà fait... Idem pour l'interdiction de traverser au feu piéton rouge, cela dit, les fautes sont rarement verbalisées et le PV de 4 euros est peu dissuasif...

*Source Insee 2021.

MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

L'ÉCO-MOBILITÉ FAVORISÉE

Dans un souci d'éco-mobilité, la Ville de Saint-Mandé amplifie les aménagements de l'espace public afin de favoriser les déplacements doux et non polluants. État des lieux.

La réduction de la pollution et l'amélioration de la qualité de l'air sont des enjeux majeurs de santé publique, encore faut-il mettre les moyens pour favoriser les démarches éco-citoyennes. Défi

relevé par la Ville grâce à divers aménagements favorisant le partage de l'espace public - l'adoption d'un "Plan vélos" et la limitation de la vitesse à 30 km/h. Saint-Mandé est aussi la pionnière en France pour l'organisation de plusieurs salons du déplacement durable.

LE CO-VOITURAGE FACILITÉ

Quatre places de stationnement sont réservées au co-voiturage : Place Gallieni (face au n°184) et avenue Daumesnil (face au n°9 et n°43).

L'ÉLECTRIQUE ENCOURAGÉ

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et accélérer la transition énergétique des territoires, notre commune a déployé, depuis 3 ans, 13 bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques sur le domaine



public. La Ville montre l'exemple : la moitié des véhicules de services sont électriques.

LE STATIONNEMENT DES VÉLOS SÉCURISÉ

165 places pour vélos avec arceaux, distinctes des emplacements motos, sont accessibles à tous ainsi que plusieurs pompes à vélos. Par ailleurs, 186 Vélib sont en libre-service dans six stations.

Plus d'infos sur l'application Saint-Mandé en poche (à télécharger gratuitement sur Smartphone) .

À noter aussi que la Ville est concernée par le Plan de protection de l'atmosphère en Île-de-France dont l'un des principaux axes est l'instauration d'une zone de faible émission de polluants (ZFE) et dont l'objectif est de réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre avant 2050.

L'ÉCLAIRAGE DE FLORENCE CROCHETON-BOYER



1^{ère} adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.

« Les mobilités douces, durables, partagées, décarbonnées, vertes... doivent être choisies et non subies. Changer la mobilité, oui ! mais de façon harmonieuse et durable.

Notre objectif est d'adapter et d'améliorer la mobilité urbaine aux évolutions de déplacements, afin d'offrir aux Saint-Mandéens des options de transports plus nombreuses et plus sûres, dans le respect de tous. Il ne s'agit pas d'opposer les différents modes de déplacement mais au contraire, les faire cohabiter. La Ville est attentive au partage et à la sécurisation de l'espace public, par des aménagements de voirie et par la sensibilisation de chacun ».



FROMAGER ET CAVISTE A SAINT-MANDÉ

31 av. du Général de Gaulle - 94160 SAINT MANDÉ

Laissez-nous vous conseiller
et vous amener vers l'affiné et au-delà !

Toute l'année faites-vous plaisir avec notre sélection :

- de fromages fermiers au lait cru de saison (raclette, fondue, Mont d'Or,...)
- de fromages à la truffe
- de vins bio, en biodynamie et naturels
- de spiritueux
- de bières artisanales locales
- et plein d'autres gourmandises qui n'attendent que vous.

Venez nous voir et/ou passez commande

Tél : 01 49 57 14 42

lesfromagesdivins@outlook.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

  [les_fromagesdivins](https://www.instagram.com/les_fromagesdivins)

VENTE À EMPORTER

OU SUR NOTRE SITE
latourelle-vincennes.com



TÉLÉPHONE
01.43.74.33.36

DE 12H À 14H ET
DE 19H À 21H



BURGER MAISON



NOUVEAU FLAMMEKUECHE





8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Que représente cette journée ? Paroles échangées avec des Saint-Mandéennes qui ont accepté de partager leur manière de voir les choses.

GRACIELA

Artiste plasticienne

« Je n'ai jamais été guidée par un parti-pris féministe. Mon travail est orienté sur la mémoire, la disparition... et s'adresse à tous. Pourtant, le volontarisme de certaines femmes a eu un poids sur ma vie. Je pense à Simone Weil avec la loi sur l'avortement, loi qui vient d'être adoptée dans mon pays d'origine, l'Argentine, et qui compte énormément pour les femmes. Je m'intéresse à leurs combats, celui des « Mères de la place de mai » par exemple, cette association de femmes argentines dont les enfants ont disparu pendant la dictature militaire. Ça a bien sûr influencé mon travail. Sur l'égalité homme-femme... il y a des avancées, mais au-delà des lois, c'est l'éducation qui change les choses. Celle donnée par la famille et celle enseignée à l'école, où il y aurait beaucoup à faire ».

PROFESSEUR NATHALIE LASSAU

Médecin spécialiste des centres de lutte contre le cancer à Gustave Roussy

« Le monde de la santé est très féminin à la base mais quand on monte en grade, très peu de femmes sont représentées. C'est un long chemin initié par Marie Curie qui est toujours d'actualité. C'est un combat de tous les jours. À Gustave Roussy, il y a par exemple 18 professeurs mais seulement trois sont des femmes. Autre exemple : on compte en France 8000 radiologues,

220 sont professeurs d'université dont seulement 25 femmes ! Cette journée du 8 mars permet donc d'éveiller ou de réveiller les consciences... mais le chemin reste encore long ! ».

FABIENNE

Brigadier-chef principal

« Au début de ma carrière, il y a une vingtaine d'années, être policière était plus compliqué... Il est arrivé que des hommes refusent de me présenter leurs papiers lors d'un contrôle routier ! Heureusement, ça a pas mal changé, les mentalités et la place de la femme ont évolué. Je suis d'ailleurs très fière d'avoir été la première femme à devenir brigadier-chef à Saint-Mandé ! ».

CAMILLE

Doctorante en biomécanique

« La Journée du 8 mars est un rappel du fait qu'il existe encore des inégalités entre hommes et femmes. S'il n'y en avait pas, elle n'aurait pas lieu d'être ! Mon souhait est que les relations soient plus naturelles, ce qui tend à le devenir pour ma génération.

Dans le cadre de ma formation d'ingénieur - milieu très masculin - je n'ai pas vraiment ressenti de différence en tant qu'étudiante mais c'est plus compliqué avec les générations d'avant... je ressens que m'est davantage renvoyée l'image que je suis une jeune femme, mais bon... j'ai espoir que les choses changent ! ».

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : ON AVANCE

L'intercommunalité Paris Est Marne & Bois et la Ville de Saint-Mandé s'engagent en faveur de la défense du droit des femmes.

Zoom sur les actions mises en place.

Articles de la Constitution de 1946 et de 1958, lois, décrets, accords... sont les garants de l'égalité femmes/hommes. Pourtant, des inégalités subsistent... Forts de ce constat, l'Établissement Public Territorial PEMB et les 13 villes le composant, dont Saint-Mandé, mettent en place des leviers afin de les identifier et d'agir.

LES ACTIONS DU TERRITOIRE

En partenariat avec l'association CIDFF94, le Territoire agit afin de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès au droit et la lutte contre les discriminations et la lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'appuie sur le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF94) qui met en œuvre des actions spécifiques en matière d'accès au droit, d'aide aux victimes, d'aide à l'emploi, à l'insertion et à la formation, de soutien à la parentalité, de promotion de l'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations. Ces actions prennent tout leur sens, en cette période de crise sanitaire où la distanciation des rapports sociaux soulève plus que jamais la question de l'accès au droit des habitantes et des habitants du territoire, en particulier les plus vulnérables et les plus défavorisées.

CIDFF94

Cidff94@gmail.com

Tél. 01 72 16 56 50

L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES À LA LOUPE À SAINT-MANDÉ

À la demande du Maire, le service des Ressources Humaines a créé un groupe de travail sur l'égalité femmes/hommes composé de la direction de la Famille, de la Police municipale et du Centre Communal d'Actions Sociales. Il s'est réuni le 2 mars dernier afin d'aborder différentes thématiques sur lesquelles agir : les violences conjugales, le harcèlement de rue ou scolaire, la monoparentalité... Chaque service a présenté son périmètre d'action et les réponses apportées qui seront d'ailleurs partagées avec leurs homologues des villes voisines. Dossier à suivre.

► DÉCRYPTAGE

12 097 / 10 522
femmes / hommes*

(Population à Saint-Mandé)



2 449 / 2 926
femmes / hommes*

(cadres et professions intellectuelles supérieures)



68,7 % / 74,4 %
de femmes / d'hommes*

(ont une activité professionnelle)



248 / 160
femmes / hommes

(sont agents communaux au sein de la Ville de Saint-Mandé)



3919

Numéro national de référence à destination des femmes victimes de violences.



LE REGLEMENT D'UNE SUCCESSION



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



A la suite d'un décès, les proches du défunt doivent saisir un notaire afin d'opérer le règlement de la succession. Les étapes sont alors les suivantes :

1/ Le traitement des dispositions de dernières volontés : le notaire commence par interroger le *Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés* afin de vérifier que la personne décédée n'avait pas confié son testament à un autre notaire ou qu'il n'a pas régularisé de donation entre époux. En cas de réponse positive, le notaire demande la copie de ces dispositions. Lorsque le défunt a laissé un testament olographe, c'est à dire écrit de sa main, le notaire se charge de le déposer au rang de ses minutes.

2/ L'acte de notoriété : Aux termes de cet acte, le notaire, établit la dévolution successorale, c'est-à-dire identifie les personnes ayant vocation à recueillir la succession du défunt et précise leurs droits respectifs. Ces droits sont déterminés par les dispositions du Code civil. Lorsque le défunt a pris des dispositions (testament ou donation entre époux), le notaire vérifie

la validité de ces dispositions et s'assure que celles-ci ne heurtent pas l'ordre public successoral (quelles ne portent pas atteinte à la réserve héréditaire des enfants par exemple). Lorsque les héritiers ne sont pas connus ou à défaut de justificatifs (livret de famille) ou de témoins pouvant attester devant notaire de l'exactitude de la dévolution, le notaire peut recourir aux services d'un généalogiste pour établir ou confirmer la dévolution.

3/ Les formalités hypothécaires : Lorsque le défunt était propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers, le notaire dresse des attestations de propriété afin de constater le transfert de propriété aux héritiers, à concurrence de leurs droits respectifs. Ces actes sont publiés à la publicité foncière.

4/ La déclaration fiscale de succession : Avec l'aide des héritiers, le notaire reconstitue le patrimoine du défunt (éléments actifs et passif) en vue de le déclarer à l'administration fiscale. Il peut être amené à organiser l'inventaire des biens meubles du défunt (mobilier

garnissant le domicile, contenu d'un garde-meubles ou d'un coffre-fort...). Aux termes de cette déclaration, la part fiscale de chaque héritier est chiffrée. Après application des abattements fiscaux, le notaire calcule le montant des droits de succession à régler par les héritiers. Attention : ces droits doivent être versés **dans les 6 mois du décès** sous peine de devoir régler des intérêts et pénalités de retard.

5/ Le partage de la succession : Si cela est nécessaire, le notaire établit le partage conventionnel de la succession entre les héritiers.

Tout au long du règlement de la succession, le notaire vous aide à effectuer les démarches administratives.

▣ Votre notaire vous conseille
et vous accompagne
dans tous les moments importants
de votre vie.
Venez le consulter ! ▣

LE COMPAGNON DU TOIT
Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION
GOUTTIÈRES - RAMONAGE
MAÇONNERIE - RAVALEMENT

VELUX
CONSEIL
10 ANS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS
6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marne
Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SAINT-MANDÉ

CONTACT
David Tiefenbach
06 70 21 07 12

www.groupecnp.com

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS SAINT-MANDÉENS



Laurent Cohen
**Restaurant rapide
cacher "Ben & Co"**
(sandwiches de
charcuterie, salades,
hotdogs)
107, avenue de Paris
Tél. 09 52 10 75 50



Ariane et Alexandre
Gautry
Primeur "Indé Bio"
(fruits, légumes et
épicerie fine bio)
1, avenue Gambetta
Tél. 01 43 74 98 52



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À la recherche d'un cadeau unique ? Venez à la rencontre de créateurs !

Calendrier des prochaines expos-ventes

JUSQU'AU 7 MARS

1
Étoffes & Silhouettes
Création de vêtements sur-mesure
Guénaëlle DEBARNOT

2
De fil et de perles
Broderie main et bijoux
Marie-Catherine LAM

DU 8 AU 14 MARS

3
HD Créations
Bijoux en argile polymère
Hélène GARCIA-DUTHILLEUL

4
Les petits pois sucrés
Accessoires pour bébés, kimonos, objets de

décoration
Déborah DUPUIS-CHOLET

DU 15 AU 21 MARS

5
Annie Bijoux
Bijoux en argent, pierres semi-précieuses et de cristal de Swarovski
Annie TRIQUENEUX

6
Julestyl
Chaussures
Patrice BOUJIDID

DU 22 AU 28 MARS

7
Étoles pure laine et bijoux
Evelyne TIERCELIN

8
Produits et matériels de relaxation et de soins corporels
Arlette SOMMER

DU 29 MARS AU 4 AVRIL

9
Aby Gardner
Prêt-à-porter féminin et bijoux
Laurent LOPEZ

10
Mes chapeaux & moi
Modiste et chapelière pour hommes et femmes
Brigitte PAILLET

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



NICOLAS, UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DU VIN

Mathias Guillot et Arnaud Schulz sont les gérants de la boutique Nicolas, un patronyme qui parle à toutes celles et ceux qui apprécient les bons vins, champagnes et autres nectars.

Passion, proximité, plaisir et qualité sont les piliers de cette enseigne fondée en 1822 à Paris par Louis Nicolas, un visionnaire en son temps qui révolutionne le mode de consommation du vin en proposant de le vendre en bouteilles !

Aujourd'hui, avec quelque 500 boutiques en France et 1 200 références, Nicolas est le n°1 de la distribution de vin dans l'hexagone. La boutique de Saint-Mandé est l'une d'entre elles et ne dément pas l'esprit maison pour qui vendre des vins ne se résume pas à un simple rôle d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. « *Les gens viennent chez nous pour la qualité de nos vins mais aussi et surtout pour le conseil* » explique Mathias. La preuve en direct : la première cliente cherche un whisky d'exception à offrir « *Celui-ci est boisé mais pas fumé* » indique Mathias. Finalement, le choix se porte sur un Dalmore vieilli en fûts de bourbon pendant 12 ans... Un autre client pousse la porte, direction la cave à champagnes. Mathias écoute, évoque ici des notes de pain brioché, là une pointe fraîche d'agrumes... On le sent presque pétiller sur son palet !

Les vins français ont toujours une belle cote même si certains vins étrangers veulent leur voler la vedette...

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

À noter aussi une intéressante sélection de spiritueux et de bières qui se font une belle place dans le top des ventes.

NOUVEAUTÉ ET MODERNITÉ

Au fil des années, Nicolas a souhaité être au plus proche des attentes de ses clients : fidélité récompensée, commande et paiement en ligne avec livraison ou retrait en boutique, ventes privées, coffrets cadeaux, animation mensuelle... tout est fait pour que chacun se sente choyé... La prochaine animation est prévue ce mois-ci avec la Foire aux vins de mars, l'occasion de faire de belles découvertes... Sachez en effet que plus de 18 000 échantillons sont testés chaque année et que tous les trois mois, de nouvelles références font leur entrée en boutique.

ENGAGEMENT ÉCO-CITOYEN

Nicolas s'engage pour la planète et nombre d'actions sont menées, telle par exemple la collecte des bouchons en liège qui sont recyclés. Les fonds récoltés servent à financer la plantation d'arbres : un chêne liège planté tous les 8 000 bouchons collectés !

Belle initiative qui porte ses fruits puisqu'en trois ans, 1 900 arbres ont déjà été plantés.

NICOLAS SAINT-MANDÉ TOURELLE

125, AVENUE DE PARIS • TÉL. 01 43 28 25 04 • www.nicolas.com



BIENVENUE AU PRIMEUR INDÉ BIO !

Alexandre et Ariane nous invitent à découvrir en avant-première leur boutique de fruits et légumes et petite épicerie bio qui va ouvrir dans quelques jours...

A lors que les travaux de la boutique touchent à leur fin, Alexandre et Ariane n'ont qu'une hâte : accueillir leurs nouveaux clients ! Les 60 m² ont été repensés pour être fonctionnels afin de présenter joliment les fruits et légumes mais aussi les distributeurs de pâtes, fruits secs, céréales et riz... vendus "en vrac". Le tout labellisé bio naturellement, sans OGM ni pesticide chimique de synthèse.

Installé dans le 20^e depuis quatre ans, notre couple de primeurs souhaitait renouer avec un rythme de vie plus calme en étant plus proche de la nature. Et là, coup de cœur pour Saint-Mandé qui leur a plu pour son côté "village", tout près d'un formidable poumon vert : le Bois de Vincennes.

Mais pourquoi Indé Bio ? « "Indé"

pour indépendant mais aussi pour le "dé" avec lequel on joue, on partage et l'Inde, un pays que nous adorons, Alexandre et moi » explique Ariane.

LA QUALITÉ D'ABORD

« Nous ne sommes pas que des distributeurs, nous sommes aussi des consommateurs ! Tout ce que nous vendons, nous le goûtons afin de sélectionner la meilleure qualité et le meilleur prix pour nos clients » indique Ariane. Les produits sont choisis avec la plus grande attention auprès de petits producteurs et de fournisseurs de Rungis. Ils suivent le cours des saisons, alors ne comptez pas trouver des fraises en décembre !

En revanche, avec l'arrivée des beaux jours, les premières asperges vont faire leur apparition avec les artichauts, les pois gourmands, les choux-fleurs, les navets, les panais, l'ail nouveau ou encore les pamplemousses, citrons, amandes et mangues...

DES COMMERÇANTS DE QUARTIER

Ariane a une passion : la cuisine... Ainsi non seulement vous ferez le plein de bons produits mais en plus "Madame Recettes" comme la surnomment ses amis, vous donnera mille et une astuces pour les cuisiner... De nombreuses idées sont aussi en train de germer dans la tête de nos "cultivateurs du bien manger" comme par exemple la vente de paniers garnis chaque semaine, de fruits et légumes de saison. Autant de bonnes raisons pour aller pousser la porte de cette nouvelle enseigne saint-mandéenne qui cultive aussi la convivialité et la bonne humeur !

PRIMEUR ET ÉPICERIE FINE "INDÉ BIO"
1 AVENUE GAMBETTA
FACEBOOK : INDEBIO@FACEBOOK.COM
OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 20H (18H SOUS COUVRE-FEU), LE DIMANCHE DE 10 À 18H.



COLLECTES DES DÉCHETS

ORDURES

MÉNAGÈRES :

lundi, mercredi et vendredi matin

RECYCLABLES

(EMBALLAGES, PAPIERS, CARTON, MÉTAL

PLASTIQUE) :

jeudi matin

VERRE :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)

- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

ENCOMBRANTS :

le 1^{er} jeudi matin du mois

PENSEZ AUSSI À LA DÉCHÈTERIE MOBILE ! À SAINT-MANDÉ

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h, rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.

Le 3^e mercredi du mois de 9h à 13h, place de la Libération (marché de l'Alouette)

VOUS AVEZ AUSSI ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES MOBILES DE VINCENNES

Le 2^e samedi du mois (matin) : place Renon

Le 3^e samedi du mois (matin) : place Carnot

Le 4^e mercredi du mois (après-midi) : place Diderot

PLUS D'INFOS AU 01 49 57 78 80 OU SUR WWW.SAINTMANDE.FR (ESPACE CITOYEN).

Par délibération du 8 décembre 2020, le Conseil de Territoire Paris Est Marne & Bois a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi fixe, en collaboration avec les communes, les grandes orientations d'aménagement permettant de dessiner le territoire pour les 10-15 prochaines années : secteurs d'urbanisation, voirie et équipements, protection du patrimoine et de l'environnement... Il sera appliqué à Saint-Mandé à l'issue de la procédure d'élaboration.

LES OBJECTIFS DU PLUI

Ce nouveau document est un "projet de territoire" accompagné de règles sur lesquelles se fondent les décisions publiques en matière d'urbanisme. Le cap fixé :

1. inscrire le territoire dans la dynamique du cœur de la Métropole en articulation avec les pôles voisins,
2. affirmer la responsabilité écologique du territoire, conserver et développer un environnement de qualité, intensifier la protection des espaces verts, des zones calmes et des îlots de fraîcheur,
3. mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager,
4. conforter le cadre de vie, promouvoir une offre urbaine de qualité, diversifiée et durable,

5. accompagner l'évolution démographique, renforcer l'offre de logements qualitativement, poursuivre et intensifier la protection des zones pavillonnaires,

6. renforcer la vocation économique du territoire (commerce de proximité, artisanat, activités tertiaires, tourisme...), promouvoir l'innovation.

INFORMATIONS ET CONCERTATION

La délibération peut être consultée sur le site : parisestmarnebois.fr (délibérations - 8 décembre 2020 - d20 160). Elle indique les différentes étapes de la procédure d'élaboration et de concertation du PLUi et détaille bien sûr l'ensemble des objectifs fixés.

Vous pouvez faire part de vos remarques ou questions via :

- Un courriel spécifique : concertation.plui@pemb.fr
- Un registre papier mis à disposition aux Services Techniques de la Ville de Saint-Mandé (Hôtel de Ville) du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.



© Nathalie Vergès

VALÉRIE ALANE : LE THÉÂTRE... PASSIONNÉMENT

Comédienne, metteuse en scène, professeure... Valérie Alane signe aussi de nombreux textes pour le théâtre et la radio dont une pièce qui devait se jouer à Cresco en janvier dernier : *Irruption* !

Rencontre avec une artiste aux multiples talents et à l'énergie débordante.

Vue au cinéma dans le film de Coline Serreau *La Crise*, sorti en 1992, Valérie Alane a fait son chemin depuis et, de films pour la télé aux planches du théâtre en passant par la mise en scène, elle est aujourd'hui une artiste accomplie, auteure de nombreux textes pour le théâtre. Elle est aussi professeure à l'école de théâtre de Champigny-sur-Marne, un rôle important qui comble son envie de transmettre sa passion « *J'ai en effet, plusieurs casquettes mais toutes tournent autour du théâtre : la chose qui me passionne depuis bien longtemps !* » précise-t-elle.

Comment est née la pièce *Irruption* ?

« *J'étais en train de déjeuner devant une chaîne d'infos. Un petit garçon centrafricain témoignait, de manière simple et digne du massacre de sa famille. J'ai été submergée à la fois par l'émotion et la culpabilité. Je me suis alors interrogée sur ma place dans cette société de surinformation (l'information n'impliquant pas toujours la compréhension...) qui nous donne à entendre et à voir les maux du monde en permanence et en temps réel. Comment vivre avec ça ? Quels liens invisibles nous relie à ces histoires, ces destins lointains ? Je me suis demandée ce que je pouvais faire de mon impuissante empathie, de ma révolte policée... alors j'ai décidé d'écrire ».*

C'est un cri d'indignation ?

« *C'est un écrit d'indignation ! Je ne sais pas si on peut changer les choses en écrivant mais les montrer à voir, c'est un premier pas. Mes textes ont souvent pour point de départ, la réalité et ses dysfonctionnements. J'aime ensuite tordre un peu ce réel en faisant un détour par le monde intérieur des personnages qui ouvre la porte au fantastique. Et puis l'humour me permet de traiter un sujet grave, en le mettant un peu à distance... »*

Comment se sont passées les répétitions à Cresco ?

« *Elles devaient avoir lieu la semaine précédant la représentation. Nous avons créé le spectacle, juste avant le premier confinement et avons donc besoin de répéter à nouveau. Cresco est un très bel outil et nous avons hâte de pouvoir reprogrammer une date ! »*

Votre actualité ?

« *Je profite de cette pause imposée aux artistes, pour m'engager dans différentes aventures... Je suis élue du SYNAVI Île-de-France (Syndicat des Arts Vivant), qui se mobilise pour que les compagnies et structures indépendantes dédiées à la création aient plus de visibilité. J'interviens dans le comité de lecture des EAT (Écrivains Associés du Théâtre) et je m'investis aussi dans Scènes sur Seine, des rencontres artistiques créées par des Compagnies de Théâtre franciliennes ».*



MARS 1814 : LES COMBATS DE LA TOURELLE

En 2014, Saint-Mandé fêtait le bicentenaire des combats de la Tourelle et rendait hommage aux élèves de Polytechnique qui, le 30 mars 1814, firent barrage à une colonne russe, lors de la Bataille de Paris.

Au printemps 1814, Saint-Mandé se trouve au cœur de la bataille entre Montmartre et Charenton, un épisode meurtrier de notre histoire (près de 12000 morts) qui marque la fin des opérations militaires de la Campagne de France contre la Sixième coalition et conduit à la première abdication de Napoléon 1^{er}.

C'est en effet à cette date que les derniers défenseurs de la capitale organisent la résistance et que le 28 mars précisément, le colonel Greiner, au commandement de toute l'artillerie, envoie 240 polytechniciens, soutenus par 30 artilleurs de la vieille garde, servir 28 pièces de la réserve à la barrière du Trône. La Tourelle de Saint-Mandé fait alors l'objet d'un rude combat.

LES COMBATS DE 1814

Au milieu de la bataille, les Russes et les Prussiens, appuyés par les Wurtembergeois et les Autrichiens postés sur la montagne de Saint-Mandé s'étaient jetés dans la plaine entre Vincennes et cette fameuse barrière du Trône. C'est alors que les polytechniciens, ralliés sous le commandement du général Evain défendent avec un courage admirable Saint-Mandé et soutiennent efficacement le général Daumesnil, gouverneur du château de Vincennes. Avec leurs batterie, composées de 28 pièces d'artillerie, les élèves tentent de barrer la route à une colonne russe. Leur ardeur supplée à leur peu d'expérience, toutefois, 31 d'entre eux, sont blessés à coup de lance. « *Tandis que les uns ripostaient aux cavaliers ennemis à coups de pistolet, les autres parvenaient à se rendre maîtres des attelages, et ils sauvèrent presque tous leurs canons* » explique le capitaine Dampoux dans son récit de la bataille de Paris. Ils opposent véritablement une résistance de vétérans, ce qui fait dire au commandant Evain, cette phrase gravée dans toutes les mémoires d'artilleurs : « *Mes enfants, des soldats fournis par dix campagnes n'auraient pas fait mieux que vous* ».



L'HOMMAGE RENDU PAR LA VILLE DE SAINT-MANDÉ

Afin de rendre hommage à ces jeunes polytechniciens, ainsi qu'à tous ceux, de manière plus large, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que Saint-Mandé et la France retrouvent leur liberté, une plaque commémorative dévoilée à l'occasion du bicentenaire, est aujourd'hui visible à l'angle des avenues de Paris et Foch. C'est aussi à cette occasion qu'une grande exposition consacrée aux combats de la Tourelle avait été réalisée ainsi qu'une reconstitution d'un bivouac napoléonien devant l'Hôtel de Ville.



“POUR LA PATRIE, LES SCIENCES ET LA GLOIRE”

Au lendemain de la Révolution de 1789, la France se trouve dans une situation de chaos et manque cruellement d'ingénieurs et de cadres. Aussi, à l'instigation de quelques savants réputés parmi lesquels on trouve le géomètre Monge et le chimiste Fourcroy, le Comité de Salut public crée une Commission de travaux publics. Le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) est créée officiellement cette École centrale des travaux publics, future École Polytechnique.

L'École, installée au Palais Bourbon, est inaugurée le 1^{er} nivôse an III (21 décembre 1794) devant 272 élèves qui ont été recrutés par voie de concours organisé dans toute la France. En septembre 1795, l'École prend le nom de polytechnique afin de symboliser la pluralité des techniques enseignées, à savoir une solide formation scientifique, appuyée sur les mathématiques, la physique et la chimie.

En 1805, Napoléon 1^{er} installe l'École sur la montagne Sainte-Geneviève, lui donne un statut militaire et une devise : “Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire”.

L'X

L'École est surnommée l'“X” depuis le milieu du XIX^e siècle. Deux explications sont retenues : la présence de deux canons croisés sur l'insigne de l'École d'une part et la prééminence des mathématiques (l'inconnu X) dans la formation des polytechniciens de l'autre. En 1970, elle reçoit un statut civil tout en restant attachée au ministère de la Défense. Depuis 1976, l'école est à Palaiseau (Essonne).

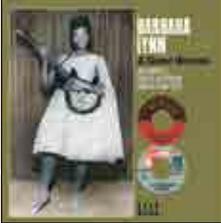
À noter, en ce mois dédié aux droits des femmes, que les femmes précisément y sont admises depuis (seulement) 1972 !

ÉCOUTÉS POUR VOUS

LA SÉLECTION DES BIBLIOTHÉCAIRES
DE LA MÉDIATHÈQUE.

BARBARA LYNN

A Good Woman



Chanteuse et guitariste de Soul, blues et R&B, Barbara Lynn est une pionnière de l'histoire musicale américaine,

étant considérée comme la première femme à faire vibrer une guitare électrique sur scène. Certains de ses titres ont d'ailleurs été repris par des artistes comme Aretha Franklin ou les Rolling Stones. Les 24 titres présentés dans ce superbe album ont été enregistrés entre 1966 et 1979 pour les labels Tribe et Jetstream..

MACHA GHARIBIAN

Joy Ascension



La compositrice, arrangeuse et pianiste Macha Gharibian a mis en lumière ses talents vocaux jusqu'à embraser ce nouvel album

intitulé *Joy Ascension*. L'artiste s'est entourée de deux rythmiciciens : le batteur belge Dré Pallemmaerts et le contrebassiste canadien Chris Jennings. La trompette de Bert Joris et le doudouk Artyom Minasyan viennent enrichir deux titres du folklore imaginaire de Macha Gharibian, où s'entrelacent avec modernité, la tradition arménienne, le jazz, la soul, la pop et les pulsations du monde.

L

Paysages



Porté par deux violoncelles et une guitare, le quatrième album de Raphaële Lannadère, qui se produit

sous le nom de "L" explore l'intime et les combats. Elle y célèbre notamment les héroïnes féministes comme dans le titre *Femmes, Vie, Liberté*, écrit aux prémices de la révolution syrienne, et qui rend hommage à la combattante kurde Sakiné Cansiz.

TOUS CES CD SONT BIEN SÛR DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.



ET TOQUE !

La recette du mois LES BEIGNETS DE CARNAVAL

Ingrédients

Pour 4 à 6 personnes

300 g de farine

3 oeufs

1 pincée de sel

2 sachets de sucre vanillé

1 paquet de levure chimique

2 cuillères à soupe de fleur

d'oranger (facultatif)

4 cuillères à soupe de sucre

80 grammes de beurre

fondu

Huile de friture

Sucre glace

Matériel

1 grosse casserole pour la friture

Préparation de la pâte : 10 minutes – Repos 1 heure.

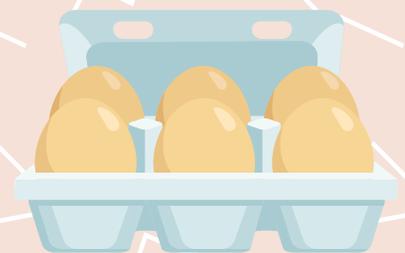
1. Dans un saladier, incorporez les ingrédients dans l'ordre indiqué
2. Mélangez afin d'obtenir une pâte homogène (ajoutez un peu de farine si la pâte n'est pas assez compacte)
3. Laissez-la reposer pendant une heure à température ambiante
4. Sur un lit de farine, étalez la pâte avec un rouleau à pâtisserie (épaisseur 1/2 cm)
5. Avec un couteau ou une petite roulette, faire des traits verticaux puis horizontaux de manière à former des losanges (faire une petite entaille au centre)
6. Plongez les losanges au fur et à mesure dans l'huile bouillante (attention aux projections)
7. 2 minutes de cuisson de manière à ce qu'ils soient bien dorés et bien gonflés
8. Les sortir avec une écumoire, les disposer sur un papier absorbant et les napper de sucre glace

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : COMPTER POUR DES PRUNES.

Cette expression remonte à l'époque des croisades du XII^e siècle, lors du siège de la ville de Damas (l'actuelle capitale de la Syrie) par les Chrétiens. Damas était reconnue pour ses exploitations de pruniers, et il semblerait que lors de la défaite chrétienne, les croisés n'eurent pour seule consolation, que des prunes à déguster !

Elle est utilisée aujourd'hui pour qualifier une chose sans intérêt, inutile ou sans impact.



ASTUCE

Vérifier la fraîcheur d'un oeuf...

Plongez vos œufs dans un verre d'eau salée. S'ils restent à la surface, ils sont bons à jeter. S'ils coulent, ils sont frais.



VILLA
ALEGRIA

SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous.

Une co-promotion

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

L'ACTUALITÉ DU SERVICE SENIORS



MANGE, BOUGE, PARTAGE.

Il ne s'agit pas d'un nouveau film de Ryan Murphy avec l'excellente Julia Roberts*...
Non, juste une formule magique pour accueillir le printemps en étant bien
dans son corps et dans sa tête.

L'épidémie de Covid-19 a mis un coup d'arrêt aux séjours, visites, sorties et à l'ensemble des animations concoctées par le service seniors. Pour autant, la Ville a souhaité maintenir le lien, si précieux, si essentiel avec les seniors saint-mandéens en réinventant une manière de bouger, de prendre soin de soi et de partager. La preuve par trois !

1 - PARLONS NUTRITION

L'Atelier Toc-Toque

Cette idée gourmande fait des émules...

Le principe : un panier de légumes bio de saison et des recettes de cuisine (simples à réaliser) peuvent être réservés et récupérés au service seniors. Bonus : des conseils nutritionnels pour bien manger au quotidien, un Nutriquizz pour tester ses connaissances sur l'équilibre alimentaire et un défi photos avec un lot gourmand à gagner !

Une diététicienne prend soin de vous

Quelques jours après l'atelier Toc-Toque, un échange personnalisé avec une diététicienne est organisé en petit groupe (max. 5 participants), l'occasion de revenir sur les recettes réalisées, de poser des questions et de trouver des réponses adaptées aux problématiques alimentaires pouvant être rencontrées. Cet échange peut aussi se faire par téléphone (ou en visio) pour permettre aux personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques d'y participer.

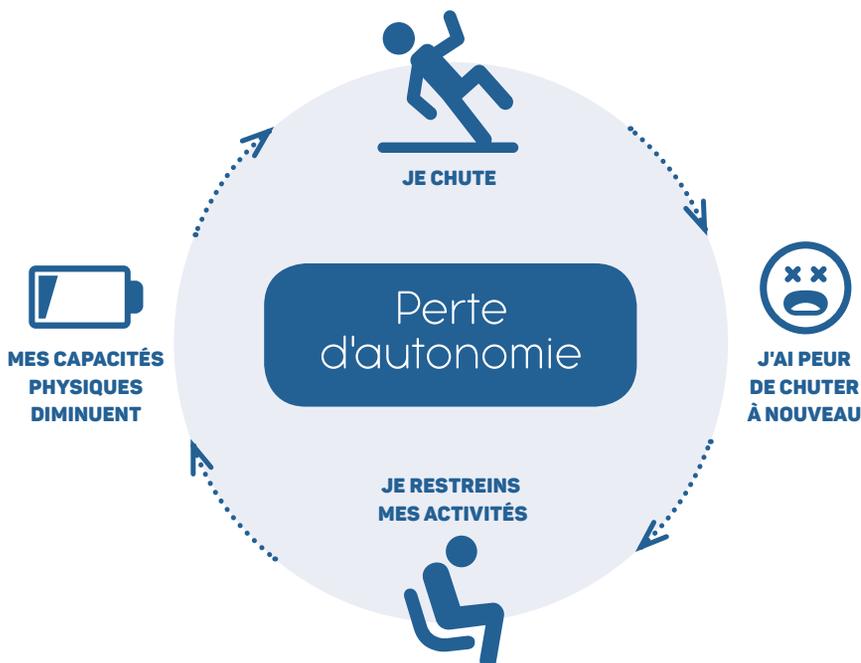
2 - ESSAYONS LE BIEN-ÊTRE PAR LA SOPHROLOGIE

La sophrologie repose sur le principe que « toute action positive dirigée vers notre corps ou notre mental a une répercussion positive sur notre être tout entier ». Simple et accessible à tous, elle cherche à rétablir l'équilibre intérieur en harmonisant le corps, l'esprit et les émotions.

Quatre séances sont proposées autour des thématiques suivantes : gérer son stress, gérer ses émotions, faire face à la douleur et valoriser l'estime de soi.

3 – PRATIQUONS UNE ACTIVITÉ PRÉVENTIVE DES CHUTES

La prévention des chutes est essentielle... En effet, chaque année les chutes accidentelles suivies d'un recours aux urgences s'élèvent à 450 000 ! Elles sont souvent responsables d'une perte de confiance en soi, d'une peur de chuter à nouveau pouvant conduire à une restriction des activités, à une dégradation de la vie sociale et à une perte d'autonomie, en un mot d'un cercle vicieux dont il est parfois difficile de sortir. Le dispositif proposé est de 10 séances à domicile d'exercices tout en douceur inspirés des arts martiaux. Ces exercices sont basés sur le travail de l'équilibre, de la force, de la coordination et de la souplesse. L'un des modules proposés par exemple, consiste à apprendre à chuter, autrement dit, savoir se protéger et disposer des bons réflexes. Il sert également à dédramatiser le passage au sol et à faire l'acquisition d'outils et astuces pour se relever plus facilement.



LE SERVICE SENIORS À VOTRE ÉCOUTE

Sylviane ANTIBE

Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h (accueil physique et téléphonique) et de 13h30 à 18h par téléphone au 01 48 08 68 41 pour toutes questions sur les activités, les demandes d'aides ou de soutien.

Adélaïde MUNERA

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h au 01 49 57 78 65 pour toutes demandes de prestations tels les repas à domicile ou la téléalarme. Toutes deux écoutent, informent et orientent afin que chacun puisse être mis en relation avec les bons interlocuteurs.

LA RENCONTRE DES AIDANTS À vos côtés

La rencontre des aidants propose des actions de soutien à destination des aidants familiaux de personnes âgées fragilisées dans leur autonomie.

LES ACTIONS DE SOUTIEN PROPOSÉES

- **Des temps d'échanges avec la psychologue** par téléphone ou en présentiel. L'accueil est réservé aux aidants sur rendez-vous au 07 77 20 15 42 ou via psychologue-aidant@mri94.fr
- **Des ateliers de relaxation** en visio ou par téléphone animés par les psychomotriciennes de 14h30 à 15h30 : les jeudis 11 et 25 mars.
- **Des groupes d'information et d'échanges** en visio ou par téléphone de 14h à 15h30 aux dates suivantes :
Mardi 16 mars : "Arriver en EHPAD"
Mardi 30 mars : "Accompagner la perte de mémoire".

COMMENT S'INSCRIRE ?

Totalement gratuit car financé par la CNAV, l'ARS et l'Assurance Retraite d'Île-de-France, les inscriptions se font auprès de Sophie Tall Eischen sur : aidant@mri94.fr ou au 06 27 82 58 88.

Plus d'informations :

<http://www.gcsms-ehpadpublics94.fr> / rubrique Maison de Retraite Intercommunale / onglet "La rencontre des aidants".



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

Le 19 mars : Journée internationale du sommeil

Savez-vous qu'à 75 ans, nous aurons dormi... 25 ans ! Soit un tiers de notre vie, mais loin d'être un temps "mort", le sommeil nous fait entrer dans une activité passionnante et intense constituée de rêves et de restauration de l'organisme.

Le sommeil est vital car il assure un grand nombre de fonctions physiologiques (élimination des toxines, stimulation des défenses immunitaires et de la mémoire...)

Les conséquences d'un manque de sommeil sont nombreuses : risque accru d'obésité, de diabète, de maladies cardiaques, d'AVC, de dépression.... Ainsi, pour optimiser la qualité de vie, une durée de sommeil comprise entre 6 à 9 heures - en fonction des besoins personnels - est idéale.

LES CONSEILS POUR MIEUX DORMIR

- **Respecter 3 repas par jour** (4 avec une collation à 16h). Le dernier repas 2 à 3 heures avant le coucher.
- **Privilégier un repas léger le soir**, sans alcool qui entraîne moins de temps passé en sommeil profond, le plus réparateur.
- **Éviter les viandes rouges** ainsi que les **stimulants** (café, soda..) à partir de 16h.

- **Éviter les lumières des écrans**, 2h avant le coucher.
- **Aller se coucher** dès que le besoin s'en fait sentir, dans une chambre fraîche (19°C) et instaurer un rituel du coucher (exercices de respiration, lecture...). Le temps du coucher est un temps où il faut "couper" avec la vie diurne, parfois éprouvante psychologiquement et physiquement et laisser l'activité nocturne prendre le relais pour évacuer les tensions présentes.

LES TRAITEMENTS NON-MÉDICAMENTEUX

Des médecines douces aux psychothérapies en passant par la phytothérapie, plusieurs solutions existent pour traiter les troubles du sommeil. Quelques exemples :

• L'aromathérapie

Quelques gouttes de romarin ou de lavande dans le bain ou sur l'oreille favorisent l'endormissement (contre-indiquée chez les enfants et les femmes enceintes).

• L'homéopathie

Certaines granules apportent un soulagement en cas d'anxiété, de stress professionnel, de contrariété ou de sentiment d'oppression.

N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER CONSEIL À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille



CONFÉRENCES

Le cyber harcèlement



Avec Flore Guattari Michaux, psychologue de l'enfant.

Des outils pour connaître les actions à déployer afin de protéger les jeunes.

Visio-conférence

Mardi 16 mars de 20h à 22h

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Mieux connaître et vivre avec ses émotions

Avec Florence Binay, éducatrice de jeunes enfants, sophrologue. Public : de 5/10 ans.

Atelier avec des exercices parents-enfants pour décharger la pression et autoréguler ses émotions.

Maison de la Famille*

Samedi 20 mars de 10h30 à 12h30

MAISON DE LA FAMILLE
8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
*SUR RENDEZ-VOUS AU
01 49 57 91 46 (97 24) OU
PAR MAIL : MAISON-DE-LA-FAMILLE@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR



Société Civile Immobilière : avantages et inconvénients

Constituer une Société Civile Immobilière (SCI) pour simplifier la gestion de son patrimoine immobilier est une pratique très courante. Le but recherché est principalement de faciliter un achat, la gestion, et à terme la transmission de biens immobiliers.

Pour autant, la création d'une SCI n'est pas toujours judicieuse, et peut parfois représenter davantage un centre de coûts et de complications plutôt qu'un véritable intérêt patrimonial. Elle n'est donc pas toujours adaptée.

Faisons ensemble un tour d'horizon des avantages qu'elle procure, mais aussi des inconvénients !

I- Avantages de la création d'une SCI

- Le type d'imposition des bénéfices de la SCI (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés) peut être ajusté en fonction de votre situation personnelle.
- Les charges afférentes à la détention des immeubles par la SCI peuvent être déduites, ce qui permet de diminuer le résultat imposable.
- La capacité d'endettement peut être augmentée suivant le nombre et la situation personnelle des associés, ce qui permet d'accroître les possibilités d'investissement et d'obtention de financement bancaires.

- Elle peut être constituée avec des enfants mineurs avec le seul consentement des parents.

- La transmission des parts sociales peut être facilitée dans certaines hypothèses, et l'évaluation de celles-ci peut profiter de décotes fiscalement admissibles, sous réserve du respect des principes de l'expertise immobilière.

II- Inconvénients de la création d'une SCI

- Elle requiert au minimum deux associés pour la constituer, et un formalisme de gestion de celle-ci s'impose (assemblées d'associés à tenir, comptabilité annuelle, modifications statutaires le cas échéant)

- La responsabilité des associés est indéfinie ; ils engagent leur patrimoine personnel pour toutes les dettes contractées par la SCI, notamment lorsqu'un emprunt immobilier ne peut plus être remboursé. Les banques demandent presque systématiquement aux associés de se porter caution solidaire dans le cadre d'un emprunt souscrit par la SCI.

- Les emprunteurs en SCI ne bénéficient pas des dispositions protectrices des consommateurs et notamment du délai de réflexion de 10 jours prévu par la loi SCRIVENER à compter de la réception de l'offre de prêt émise par la banque.

- En présence d'enfant(s) mineur(s) associé(s) de la SCI, les conditions d'octroi d'un prêt peuvent être plus compliquées auprès d'une banque.

- Les frais bancaires peuvent être parfois plus élevés ; la banque demandant l'ouverture d'un compte bancaire professionnel au nom de la SCI.

- Les prêts à taux zéro, les réductions fiscales au titre de certaines dépenses afférentes à l'habitation principale (isolation thermique par exemple, travaux relatifs à la transition énergétique) ne sont pas applicables.

- S'agissant de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), l'abattement de 30% relatif à la résidence principale n'est pas applicable.

- L'activité de location meublée conduit automatiquement à une imposition à l'impôt sur les sociétés (IS)

- En cas de séparation, la cession de parts sociales est soumise à un droit d'enregistrement de 5 %

Venez prendre conseil auprès de votre notaire, qui pourra vous guider dans vos projets patrimoniaux et vous aider à constituer votre SCI !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

COVID-19

LA VACCINATION SE POURSUIT

Le centre de vaccination est opérationnel depuis le 12 janvier. Qui s'est fait vacciner ? Quelle visibilité sur les prochains approvisionnements ? Le point avec le Dr Assouline.

« À ce jour*, 3552 personnes ont été vaccinées » indique Alain Assouline, médecin coordinateur, adjoint au maire en charge de la santé. « Nous avons commencé par les professionnels de santé de plus de 50 ans, puis continué par les personnes de plus de 75 ans et celles de plus de 65 ans atteintes de comorbidité » précise-t-il. 90 à 120 (1^{ère} ou 2^e) injections sont faites par jour. « Nous pourrions vacciner

plus, mais nous sommes tributaires de l'approvisionnement en doses » dit-il encore. De fait, le centre d'appel (0 800 922 100) et la plateforme Doctolib ont dû être temporairement fermés mi-février, mais « les dotations en vaccins augmentant, ils ont été rouverts » indique l'élu.

La priorité est donnée aux plus de 75 ans (6 millions en France). À Saint-Mandé, les résidents des deux EHPAD sont tous vaccinés. « Depuis le 15 février, nous réservons des créneaux aux CCAS : celui de Saint-Mandé bien sûr mais aussi celui de Charenton, Fontenay, Saint-Maurice et Vincennes » ajoute le docteur Assouline, plus confiant sur les approvisionnements à venir.

Centre de vaccination CRESCO 4, avenue Pasteur
Prise de rendez-vous sur Doctolib
ou au 0 800 922 100.

QUELS SONT LES CAS DE COMORBIDITÉS ?

Sont concernées, les personnes atteintes : de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, de maladies rénales chroniques sévères, de polyopathologies chroniques, de certaines maladies rares et particulièrement à risques en cas d'infection, de trisomie 21 ainsi que les personnes transplantées d'organes solides ou par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques.

*1^{er} mars



Clarisse Crémer était de passage auprès des enfants de l'école élémentaire Paul Bert à son retour du Vendée Globe, course où la skippeuse a explosé le record féminin !

Cette année, 33 skippeurs étaient engagés dans la plus belle course à la voile au monde : le Vendée Globe.

Parmi tous les athlètes, six femmes participaient à l'édition 2021.

En terminant 12^e du classement général et en bouclant son tour du monde en 87 jours, deux heures et 24 minutes, Clarisse Crémer a raflé le record féminin, jusque là détenu par Ellen MacArthur. En 2001, la britannique avait bouclé la course en 94 jours, 4 heures et 25 minutes.

DE FERVENTS ADMIRATEURS : LES ÉLÈVES DE PAUL BERT !

Sur une initiative de leurs enseignants et de la directrice, Virginie Carié, les écoliers de quatre classes ont suivi la course de la skippeuse grâce aux vidéos de la

navigatrice et à une carte interactive. Ils ont ainsi pu découvrir le monde maritime et réaliser des activités autour de cette thématique, comme la sensibilisation par exemple à la préservation des océans...

Ravis de la voir "en vrai", ils ont pu lui poser mille et une questions sur son aventure et sa performance.

LA PLACE DES FEMMES DANS LE VENDÉE GLOBE

Cette performance mérite en effet d'être soulignée en ce mois de mars lors duquel se fête la Journée des droits des femmes.

Interrogée précisément sur sa place de femme dans une compétition dominée historiquement par des hommes, Clarisse Crémer répond que lorsque les skippeuses sont en mer, « on se considère avant tout comme

des marins. On ne se dit pas devant nous, c'est un homme ou une femme et c'est ça qui fait pour moi aussi la richesse de la course au large », expliquait-elle au micro d'Europe 1, le 14 février dernier. « *Après, si ça peut permettre de montrer aux femmes qu'on a aussi nos places dans des milieux d'hommes et qu'on on peut réussir à composer avec nos faiblesses, alors ça c'est bien !* » poursuit-elle.

Présents également pour l'accueillir, le Maire, Julien Weil, Dominique Perriot, adjoint délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap et Thomas Boullé, conseiller municipal en charge des sports, qui n'ont pas manqué de féliciter Clarisse et de la remercier pour son escale à Saint-Mandé.



L'ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN A BESOIN DE VOUS !

Créée en 2002, l'association Laurette Fugain mène avec beaucoup d'énergie, un combat contre toutes les formes de leucémies. Dons et soutiens sont essentiels pour faire avancer ce combat.

L'association Laurette Fugain lutte contre les cancers du sang et de la moelle osseuse (leucémies). Elle doit son nom à Laurette Fugain, la fille de Stéphanie et Michel Fugain, décédée en 2002 de cette maladie à l'âge de 22 ans. Ses missions s'articulent autour de trois axes :

SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE PÉDIATRIQUE ET ADULTE

L'association consacre la majorité de ses ressources au financement de la recherche sur les leucémies et maladies du sang, soit plus de 500 000 euros par an.

MOBILISER AUTOUR DES DONS DE VIE

Laurette Fugain sensibilise, informe sur les Dons de Vie (sang, plaquettes, moelle osseuse, organes...) afin de faire prendre conscience à tous que donner peut sauver des vies. Des campagnes médiatiques sont organisées ainsi que des interventions au sein des écoles et entreprises.

AIDER LES PATIENTS ET LES PROCHES

Laurette Fugain apporte soutien et réconfort aux patients et aux familles par de nombreux projets (équipements des services, lutte contre l'isolement, sport, hébergement, etc.).

Elle encourage également les équipes soignantes (prix, bourses, formations).

L'association peut se prévaloir d'une reconnaissance du milieu médical et des instances officielles : agréments de l'Éducation nationale et du ministère de la Santé, obtention du label Grande cause nationale en 2009.... Son action est possible grâce à la mobilisation de plusieurs centaines de bénévoles, de cinq salariés et d'un réseau de six antennes en France.

COMMENT AIDER L'ASSOCIATION ?

SOUTENEZ un des premiers financeurs associatifs de la recherche médicale contre la leucémie

DEVENEZ donneur de sang, de plaquettes et de moelle osseuse

AGISSEZ pour apporter soutien et réconfort aux patients hospitalisés et à leur famille

REJOIGNEZ-LA en tant que sportif, bénévole, adhérent, partenaire...

Contact : contact@laurettefugain.org

Association d'intérêt général
Association habilitée à recevoir des dons et legs (article L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique)

La Passerelle de Saint-Mandé



Soucieux de la bonne santé des adhérents et respectueux des consignes de prudence sanitaire, les bénévoles de La Passerelle de Saint-Mandé n'ont pas repris les activités qu'ils aimaient. L'association reste toutefois active via son site internet en proposant des jeux et des chroniques de la vie quotidienne. C'est par ce biais, que tous ceux qui attendent avec impatience un retour à la normale, seront informés de la reprise des activités. Pour l'heure, il est important de faire attention à soi et aux autres : gestes barrières mais aussi pensées amicales, appels téléphoniques et rencontres en petits groupes... car la santé, c'est aussi dans le cœur et dans la tête !

www.passerelle94160.fr
Contact adhésion au
06 81 97 58 73

Cafédiabolo

Cafélittéraire

Pour parler des livres qui nous ont plus, touchés ou fait rêver.

Samedi 6 mars
de 17h30 à 19h

CaféPetits Bouquineurs

le club de lecture des 8-12 ans.

Samedi 20 mars
de 15h à 16h

Café de Nous-à-Nous

Pour continuer à découvrir et échanger autour de friandises philosophiques.

Samedi 20 mars
de 18h à 20h

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
PAR MAIL :
cafediabolo@gmail.com
ou au
07 81 40 77 30 ou
consultez le tout nouveau site
www.cafediabolo@gmail.com

La Charpente

MERCI À TOUS

L'appel à dons pour RRRecycle a réussi grâce à vous !

Fin mars, rendez-vous sur Facebook et Instagram @rrrecycle_paris pour une série de vidéo autour du design et de l'Upcycling.

Ateliers ados et adultes
10 et 11 avril
Infos sur rrrecycle.fr et lacharpente.fr

STAGE ENCRE ET LAVIS

Travail à l'encre de chine et au sépia.

1^{ère} session :
les 6 et 7 mars
2^e session :
les 17 et 18 avril

COURS PARTICULIERS

Cours pour les jeunes aspirants aux écoles d'art.

La Charpente - École d'art
16 rue Plisson
01 48 08 46 30
www.lacharpente.com
contact@lacharpente.com
 Suivez aussi La Charpente sur Facebook et Instagram.



RRRecycle



SLMM 72^e SECTION

La 72^e Section des Médaillés Militaires de Saint-Mandé a tenu son AG le 12 février dernier, en petit comité dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les vérificateurs aux comptes, MM. Jacques Dumont et Jean-Paul Reyd, en fin de mandats, ont été réélus à l'unanimité. La SLMM72 continue à maintenir un lien amical avec ses membres et applique plus que jamais, en ces temps difficiles, sa devise : "VALEUR ET DISCIPLINE". Le Président, Pierre Mathieu, en vidéo-conférence, a rappelé que l'association accueille toutes les personnes titulaires de la Médaille Militaire et celles qui adhèrent à sa devise.

Siège social : Mairie de Saint-Mandé
10 place Charles Digeon

VOISINS SOLIDAIRES

AVIS AUX ÉTUDIANT(E)S SAINT-MANDÉEN(NE)S

Les voisins solidaires de Saint-Mandé proposent :

- Un panier solidaire ou un repas (ticket restaurant-déjeuner suspendu) par semaine
- Une écoute amicale

Vous êtes isolé(e) ou dans une situation de précarité ?
Contactez etudiantsaintmande@gmail.com



CAFÉ PAROISSIAL

OUVERTURE PROCHAINE DE LA CANOPÉE

Bonne nouvelle pour Saint-Mandé : l'ouverture (dès que possible) de La Canopée, un café ouvert à tous, tenu par la paroisse Notre-Dame de Saint-Mandé. Rencontre avec le Père Arnaud Bonnassies, moteur de l'aventure et conducteur de travaux !

« Le point de départ était la volonté d'offrir aux jeunes saint-mandéens, un lieu ouvert sur des valeurs de rencontres, d'écologie et de solidarité. Nous nous sommes dits : dans cet angle de rue, faisons un endroit de convivialité au lieu d'un mur, un peu sur le modèle des patronages, une tradition saint-mandéenne » explique le Père Arnaud. Le don des paroissiens, ajouté à celui d'un legs d'un ancien prêtre de Saint-Mandéen et des subventions ont permis de poser la première pierre. L'énergie d'une centaine de bénévoles a fait le reste ! Aujourd'hui, les travaux sont achevés et laissent place à une belle construction de briques, à côté de Notre-Dame de Saint-Mandé, à l'angle de la place Lucien Delahaye.

VISITE GUIDÉE

Le gros œuvre a été fait par l'entreprise Provini. Au sol, la surface est de 82 m² et la construction dispose d'un toit terrasse. Ensuite, comme dans une ruche, une centaine de bénévoles s'est activée : apprentis peintres, décorateurs, jardiniers pour le roof top, plaquistes, bricoleurs... dans la joie et la bonne humeur. Le lieu a été baptisé *La Canopée*, en référence à la canopée forestière tropicale, sorte de

jardin suspendu qui est, dit-on, le milieu le plus vivant du monde. C'est aussi un clin d'oeil au "conopée", tissu recouvrant le tabernacle, petit meuble qui abrite le ciboire contenant les hosties.

UN CAFÉ ? UN THÉ ? UN JUS DE FRUITS ?

Dans un premier temps, la vente à emporter sera privilégiée. Puis, dès que possible, boissons chaudes, jus de fruits artisanaux, bières locales, gâteaux faits maison, bagels... pourront être dégustés sur place, dans une vaisselle "durable" comme les écocup. « Nous souhaitons vraiment mettre l'accent sur des produits de qualité issus de fabrication bio ainsi que sur des produits locaux » précise la jeune Camille, présidente de l'association *La Fraternité*, chargée de la gestion. Quant au fonctionnement, il sera assuré par une quarantaine de bénévoles et Domitille Montville, qui sera salariée. Ayant déjà été à la tête d'un café, elle dispose de la formation et de l'expérience nécessaires. À noter que l'ensemble des bénéfices sera reversé à des œuvres de solidarité.

D'autres projets sont déjà dans les cartons : l'organisation de conférences, des ateliers pour "faire soi-même", l'apprentissage du zéro déchet, des brunchs en direction des familles... mais ça, ça sera l'occasion d'un prochain article !

CAFÉ LA CANOPÉE

82, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

OUVERTURE (MI-MARS) DU MARDI AU SAMEDI DE 11H30 À 19H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 19H30.

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Journées d'estimations gratuites de vos objets d'art

par Énora ALIX,
votre Commissaire-Preneur à Saint-Mandé.
Uniquement sur rendez-vous.

Les mercredis
3, 10, 17 et 31 mars



Broche XIX^{ème}
Adjugé: 5 500 €



Broche, Cartier
Adjugé: 8 500 €



Pablo PICASSO
Adjugé: 11 800 €



DAUM, vase de 11cm
Adjugé: 2 300 €



Chine, XVIII^{ème}
Adjugé: 420 000 €



Diamant 2,50 carats
Adjugé: 14 000 €



Saphir 7,20 carats
Adjugé: 105 000 €

Renseignements et rendez vous

Énora Alix
06 58 37 94 70 — eaix@millon.com

Lieu

La Petite Charpente
16, rue Plisson - 94160 Saint-Mandé

www.millon.com

LA VILLE VOUS INFORME...

LE SAINT-MANDÉ MAG

Chaque mois, articles, reportages et photos vous rendent compte de l'actualité municipale.



LE SITE INTERNET

www.saintmande.fr

Toute l'actualité de Saint-Mandé, de nombreux renseignements et services pour faciliter vos démarches en un clic.

LES AFFICHES

Bien pratique : le mémo grandeur nature lors de tous vos déplacements.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Présente sur Facebook, Twitter et Instagram, Saint-Mandé tisse sa toile sur le Web. Pour retrouver des contenus inédits : Abonnez-vous !
Facebook : www.facebook.com/saintmande
Twitter : <https://twitter.com/saintmande>
Instagram : www.instagram.com/94160.saintmande



SAINT-MANDÉ EN POCHE

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement Apple et Android, l'application permet d'être informés en temps réel grâce aux notifications instantanées. Elle permet aussi de signaler toute anomalie ou incident sur la voie publique (dépôt sauvage, graffitis, éclairage déficient, chaussée déformée...)

LES GUIDES

Les suppléments thématiques (seniors, saison culturelle, associations, guide de la ville...) vous donnent une information ciblée et complète.



L'ESPACE CITOYEN

www.espace-citoyens.net/saint-mande

Une seule et même plateforme en ligne pour faire vos démarches administratives : demandes de copies d'état-civil, inscription sur les listes électorales, réservation d'activités, paiement de prestations...



LES PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

Des infos ponctuelles à découvrir juste en levant la tête !



TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Depuis un an maintenant, notre pays vit avec la Covid 19. Et nous devons continuer nos efforts : gestes barrières, distanciation sociale, port de masques et maintenant vaccination.

Le président Emmanuel Macron a privilégié le couvre-feu sur le confinement, et ce fut une bonne décision. Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer a voulu garder les écoles ouvertes, et nous mesurons la chance qui a ainsi été donnée à nos enfants.

Nous espérons que la situation sanitaire permettra bientôt d'ouvrir les musées, les restaurants et enfin d'aller au cinéma et au théâtre au Cresco.

Le 16 janvier 2021, lors du conseil municipal, nous avons renouvelé notre proposition de baisser le taux de la taxe foncière pour que la ville accompagne le mouvement de baisse des prélèvements obligatoires initié par le Président. **Le maire nous a répondu avec aplomb qu'il est interdit de baisser les impôts (sic).** Estomaqués, nous attendons toujours des explications. Nous souhaitons dès lors des mesures en faveur des Saint-Mandéens.

Malheureusement, nous ne voyons rien venir malgré les réserves de 10 millions d'euros déjà accumulées.

Il y a pourtant tant à faire : le Nord reste un axe autoroutier entre Paris et Vincennes, la place de l'Alouette est un lieu de vie sans aucune infrastructure, le RER A génère des nuisances, nos rues manquent de bancs, aucune réflexion collective n'est menée pour répartir les places de stationnement et pour mettre en place des voies cyclables de

qualité, et nos commerces dépérissent. Autant de politiques qui auraient dû être impulsées dès le début du mandat.

Heureusement, nous avons des associations dynamiques et nous avons voté avec plaisir l'ensemble des subventions. Mais nous déplorons un manque de transparence sur les possibilités d'attribution de ces subventions pour toutes les associations de Saint-Mandé. Nous n'avons jamais vu le moindre document d'appel à projets qui est une pratique moderne répandue. Alors nous prenons le relais pour vous dire à tous et toutes : **SI VOUS AVEZ UN PROJET ASSOCIATIF POUR SAINT-MANDÉ, N'HÉSITÉZ PAS A DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION.**

Comme le maire refuse de baisser les impôts, il doit investir les recettes fiscales en faveur de notre ville, sans quoi ce serait une double peine pour les Saint-Mandéens. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer comment faire et nous serons heureux que l'offre associative se développe et prospère. Soyons tous des colibris et contribuons au dynamisme de Saint-Mandé chacun à notre échelle pour compenser l'absence de souffle municipal.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues et sur les réseaux sociaux en attendant l'ouverture des cafés !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

**Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner**

Saint-Mandé respire



Le département prêt à subventionner la piste cyclable de l'avenue Gallieni, les communes de Saint-Mandé et

Vincennes tergiversent. Pourquoi attendre ?

Le conseil départemental a proposé d'investir significativement dans la "coronapiste" de l'avenue Gallieni pour la pérenniser et en faire la branche A2 du RER Vélo dans les prochains mois.

Avec 6 000 passages par jour, cette piste cyclable temporaire a fait la preuve de son utilité mais certains cyclistes hésitent à l'emprunter car elle reste dangereuse : les plots qui la signalent et la délimitent sont régulièrement enlevés, les voitures s'y garent, les motos l'empruntent.

C'est pourquoi, il est nécessaire de l'aménager de façon pérenne rapidement.

En effet, pour faire du vélo une véritable alternative à la voiture et aux transports en commun, il faut des aménagements sécurisés, confortables, continus, permettant de circuler avec une vitesse comparable ou supérieure à la voiture individuelle, sans arrêts et ralentissements incessants.

Si les Saint-Mandéens sont amenés à prendre leur voiture, c'est parce que les principaux axes de circulation n'ont pas de pistes cyclables.

Car les aménagements cyclables des villes et singulièrement à Saint-Mandé, ne sont souvent guère que de l'affichage : on revendique des kilomètres de pistes cyclables, mais il ne s'agit bien souvent que d'un peu de peinture sur la chaussée (avenue de Gaulle), de contresens difficiles à emprunter (chaussée de l'étang) ou de pistes étroites, discontinues sur un bout de trottoir (avenue Gambetta). Bref, des pistes peu pratiques, voire dangereuses ou ne conduisant nulle part.

Le but du RER vélo est précisément de réaliser un réseau de pistes cyclables de 680 km à l'échelle de la région et 9 lignes cyclables larges et continues, pour offrir la possibilité d'effectuer des trajets à vélo de manière plus sereine pour tous. Ce projet bénéficie du soutien du conseil régional qui s'est engagé à le financer à hauteur de 60%.

À Saint-Mandé, la branche A2 du futur RER Vélo passe par l'avenue Gallieni. C'est une chance pour notre commune d'avoir cet axe cyclable. Il lui en coûterait peu, tout en offrant un intérêt énorme pour l'amélioration de cette portion d'avenue et du quartier. Accompagner et faciliter les déplacements en vélo dans cette

zone, c'est **réduire la pollution de l'air et le bruit infernal de l'avenue**, c'est permettre la mise en valeur des commerces locaux, élargir leur fréquentation et dynamiser l'économie locale dans une transition bas carbone.

Pourtant, les communes de Saint-Mandé et Vincennes tergiversent. Elles souhaitent faire réaliser une étude complémentaire. **Nous demandons que cette étude ne soit pas une façon de reporter le projet sine die**. Nous souhaitons qu'aboutisse ce projet qui doit permettre une bonne intégration urbaine de la piste cyclable dans l'avenue Gallieni.

Et en attendant, nous rappelons que les communes peuvent agir pour sécuriser la piste et sanctionner ceux qui l'empruntent illégalement.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Budget de la ville : peut mieux faire !

Je suis le seul élu d'opposition à m'être abstenu lors du vote du budget de la ville. Voici les raisons de ce vote constructif que je veux fidèle au projet que j'ai porté avec mes colistiers.

Tout d'abord, quelques motifs de satisfaction

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire au mois décembre, pour un vote du budget dès le mois de janvier est le symbole d'une mairie et d'une administration qui pilote ses finances avec volontarisme, en ces temps incertains. La non augmentation de la taxe foncière, combinée à une planification des investissements sur les années à venir est une position de saine gestion. Je souligne aussi une réforme discrète, mais appréciée,

avec le vote des subventions aux associations indépendamment du budget. **Autant de demandes que je formulais depuis des années et qui ont été entendues.**

Quelques facteurs externes s'imposent à notre budget

La suppression progressive de la taxe d'habitation voulue par le Président de la République, particulièrement haute dans notre ville, est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des Saint-Mandéens. Je le souligne. **La crise de la COVID-19 quant à elle, a un coût, amorti par les marges d'autofinancement de la ville** que j'estimais hier excessives mais qui je le reconnais volontiers, permettent aujourd'hui d'amortir le choc. Le centre de dépistage à Cochereau et le centre de vaccination au Cresco sont à saluer à leur juste mesure.

Mais les orientations d'investissements retenues me font m'abstenir

Investir sur la sécurité et la propreté ? Quoi de plus **LOGIQUE** ...

La rénovation de Saint-Mandé nord ?

On attend une **VRAIE CONSULTATION CITOYENNE** autour d'un projet dont pour l'instant on ne sait rien.

La rénovation des crèches Bérulle ? On nous promet un projet architectural **AMELIORÉ** par rapport à l'initial ...

Quelle aide au commerce local ? La budgétisation de 150 000 € pour la préemption commerciale, que je salue, est **INSUFFISANTE**.

Quel projet écologique en direction de l'enfance ? La mise en place d'îlots de fraîcheurs à l'école Paul Bert a été **REPORTÉE** et la suppression des jardins des crèches de Bérulle **CONFIRMÉE**...

J'ai plaidé pour un mur végétal qui protège l'école Paul Bert, l'une des plus grandes écoles du Val-de-Marne qui fait face à l'une des autoroutes urbaines les plus denses, du bruit et de la pollution.

Sur ce point, comme sur mes autres remarques, j'ai eu le sentiment d'être entendu par M. le Maire, mais si le budget de notre ville est sain et bien piloté, nous attendons désormais des actions concrètes pour pousser notre ville sur la voie de **L'INNOVATION** et du **PROGRÈS**.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Retour sur le budget primitif... et une fois de plus le logement social

Deux raisons majeures conduisaient inéluctablement à voter contre le budget primitif présenté lors du dernier conseil municipal.

En premier lieu, une fois de plus, **ce budget refuse d'appliquer le quotient familial** pour la tarification des activités proposées par la ville, mesure réclamée par les élus de gauche depuis des années.

L'argument opposé par la majorité selon lequel c'est à l'usager de payer et non au contribuable n'a aucun sens : il n'est pas question de gratuité mais de répartition du coût des activités en fonction précisément des revenus et charges des participants.

Avec son obstination à ne pas appliquer **cette mesure de justice sociale élémentaire**, notre commune sombre dans l'anachronisme, des villes comme Vincennes, Saint Maur, Nogent appliquant ce quotient notamment pour le conservatoire !

Élus LREM et écologistes n'ont pourtant dit mot sur ce point...

En second lieu, ce budget prévoit **la réfection du quartier nord**, ce qui en soi, n'appelle pas de critique de notre part puisque ce projet figurait dans notre programme "la Gauche Unie... pour Saint-Mandé"

Mais comment approuver un tel projet et les dépenses afférentes, **sans disposer du moindre élément d'information** sur sa nature et ses principaux axes ?

C'est en effet au détour d'une commission municipale que les élus d'opposition ont découvert que la majorité travaillait sur ce dossier. Mais il ne leur fut rien dit de plus...

Il ne pouvait être question de voter à l'aveuglette un budget sur lequel toutes les informations utiles n'avaient pas été portées à

la connaissance de l'opposition. A l'exception de M. Luc ALONSO, je suis la seule à avoir dénoncé cette mise à l'écart de l'ensemble de l'opposition.

À ce jour, cette dernière est toujours tenue totalement à l'écart de l'élaboration de ce projet d'importance. Il s'agit là d'un pur déni de démocratie.

Enfin, l'actualité de ce mois amène à revenir sur la question du logement social avec **nouvelle offensive de la droite contre la loi SRU** : 22 maires de droite du Val-de-Marne, dont le Maire de Saint-Mandé, ont en effet signé une lettre ouverte adressée à la ministre du logement pour dénoncer les contraintes que fait peser sur eux cette loi dont les objectifs seraient impossibles à remplir !

Dans une ville comme la nôtre où la majorité municipale s'est employée des décennies à contourner cette loi (une quinzaine de logements sociaux dans la ZAC Sainte Marie !) il est pour le moins indécent d'invoquer aujourd'hui le manque de foncier disponible ou encore la nécessité de ne pas trop densifier - argument pour le moins risible dans notre commune - pour tenter de plaider que les contraintes de la loi SRU sont insoutenables...

Notons qu'à Saint-Mandé, ce n'est qu'avec le prononcé de sanctions - amende de 890000€ pour 2021 et suppression du droit de délivrer des permis de construire - que la situation évolue quelque peu...

À Saint-Mandé, le combat pour le logement social continue !

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Malgré la volonté du maire, nous souhaitons utiliser à l'avenir cette tribune supplémentaire pour faire avancer nos projets et améliorer la vie des Saint-Mandéens.

Il nous semble relever de la liberté d'expression de permettre de s'exprimer proportionnellement au nombre de nos concitoyens qui ont voté pour nous.

Aujourd'hui, aux termes d'un 3^e règlement intérieur, le maire a créé deux catégories d'élus : les élus à 3000 signes et les élus à 1000 signes, sans explication rationnelle.

Il s'agit d'une décision inégalitaire et inéquitable que j'ai évidemment contestée. Ce respect de façade de l'opposition cache des pratiques d'un autre temps et d'une autre époque.

J'espère revenir vers vous dans des conditions respectueuses de la liberté d'expression.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues et sur les réseaux sociaux en attendant l'ouverture des cafés !

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Portes blindées
TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU
ENFIN DISPONIBLE:
ICI COPIEZ TOUS VOS BADGES D'IMMEUBLE

30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini
10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

LOCATION EN
RÉSIDENCE SENIORS
à Saint-Mandé



Appartement meublé
à partir de
1609 € / mois
charges et services
de base compris⁽¹⁾

 **SENIORIALES**
patrimoine & services

Visites de la résidence de S^t Mandé
59 rue du Commandant Mouchotte
01 46 81 56 92 - senioriales.com

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 10
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL
 Maire de Saint-Mandé
 Conseiller départemental
 Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
 1^{ère} adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.
 Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
 2^e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé, aux séniors et au lien entre les générations.
 Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
 3^e adjointe, déléguée aux familles et à la petite enfance.
 Reçoit le jeudi après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNULT
 4^e adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.
 Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
 5^e adjointe, déléguée aux sports et à la vie associative.
 Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
 6^e adjoint, délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.
 Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
 7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.
 Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT
 8^e adjoint, délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap.
 Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON
 9^e adjointe, déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique.
 Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
 10^e adjoint, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.
 Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 7 MARS

Pharmacie des Laitières
 3, rue des Laitières à Vincennes
 Tél. 01 43 28 07 42

DIMANCHE 14 MARS

Pharmacie du marché
 11, avenue du Général de Gaulle
 Tél. 01 43 28 34 55

DIMANCHE 21 MARS

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
 8, avenue Joffre
 Tél. 01 43 28 25 29

DIMANCHE 28 MARS

Pharmacie de la Mairie
 57, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 06 29

DIMANCHE 4 AVRIL (Pâques)

Pharmacie de l'olivier
 170, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 01 20

LUNDI 5 AVRIL (lundi de Pâques)

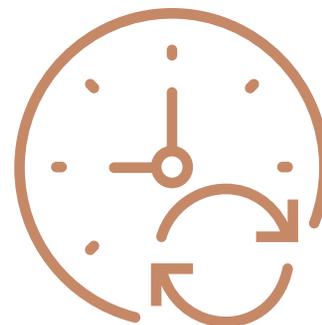
Pharmacie Charrier
 39, rue de Montreuil à Vincennes
 Tél. 01 43 28 07 77



UFC QUE CHOISIR

L'Association de Défense des Consommateurs UFC QUE CHOISIR assure toutes les semaines une permanence pour vous accompagner dans la gestion de vos litiges de consommation. Les lundi et vendredi de 10h à 13h30 avec ou sans rendez-vous.

CRESO • 4 AVENUE PASTEUR
 Plus d'informations par courriel : contact@saintmande.ufcquechoisir.fr



Changement d'heure

Dimanche 28 mars, on change d'heure. A 2 heures du matin, il sera 3 heures. Pensez donc à avancer d'une heure vos montres, horloges et radios-réveils !

Occupation du domaine public

Pour toute occupation du domaine public : déménagement, emménagement, installation d'une benne, d'un échafaudage, d'une grue ou autres... il faut faire une demande d'autorisation auprès des services techniques de la mairie, au minimum 15 jours avant la date souhaitée (25 jours si l'emplacement désiré pour le stationnement se situe avenue du Général de Gaulle, avenue Foch ou avenue de Paris.

À noter que certaines autorisations impliquent le paiement de "droits de voirie" par le demandeur. Exemple : 85 euros pour l'emplacement réservé aux véhicules et 50 euros pour l'emplacement d'un monte-meuble.

Les formulaires sont à télécharger sur le site de la Ville :
www.saintmande.fr / infos et démarches / travaux de voirie / Autorisation d'occupation du domaine public.



Bienvenue à...

Neil HENDERSON (27/12) • Nina FONTENIT (04/01) • Anatole DURAND RÉBILLARD (04/01) • Achille FAVINI (07/01) • Corentin LOUIS (08/01) • Agathe LONG (08/01) • Paul VAURY ALEXANDRE (09/01) • Gabriel KARSENTY (12/01) • Charles DUBLINEAU (12/01) • Camille LAKHMECHE (13/01) • Harold CHOWDHURY NOËL (15/01) • Isaac DE MELO DIAS (16/01) • Martin ASTUGUEVIEILLE (18/01) • Bella GUETTA (18/01) • Salma RACHIDI (19/01) • Élias BASSO CHERBIT (19/01) • Lev TUBIANA (21/01) • Youna VERRON (21/01) • Erin NECHUTNY (21/01) • Ariel RODITI (25/01) • Jacques SAUTIER (29/01) • Yaëli SAYAG (30/01) • Maxence MAILLARBAUX (31/01) • Douce ROS CLEMENCEAU (31/01).



Ils nous ont quittés

Simonne PINASA (92 ans) • Geoffroy PARISOT (71 ans) • Jacqueline HAB (91 ans) • Geneviève BESNARD (90 ans) • Adrienne DESHAYES (100 ans) • Marie-Josée LIMOUSIN (79 ans).



Ils se sont unis

Benjamin BELLAICHE et Emélie AMOR (27/01).



7 JANVIER

Elie SAKOUN et Merryl TAÏEB unis par Alain ASSOULINE



DISPARITION

C'est avec tristesse que Julien Weil et l'équipe municipale ont appris le décès de Jean-François Voguet, Maire honoraire de Fontenay-sous-Bois et ancien sénateur du Val-de-Marne le 2 février dernier. Terrassé par la Covid-19, François Voguet avait 71 ans. La Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

LES DEMANDES DE DOCUMENTS OFFICIELS

Acte de naissance

Demande par courrier ou sur le site de la ville du lieu de naissance (*gratuit*).

Acte de mariage

Demande par courrier ou sur le site de la ville du lieu de mariage (*gratuit*).

Acte de décès

Demande par courrier à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt ou sur le site de la mairie concernée (*gratuit*).

Livret de famille

Il est remis aux époux lors de la célébration du mariage et aux parents non mariés lors de la naissance de leur premier enfant. Un duplicata peut être demandé auprès de la mairie du domicile ou sur le site de la Ville – rubrique "démarches en ligne".

Site de la Ville de Saint-Mandé : www.saintmande.fr

CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !

Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ?

Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr



*Retrouvez
vos commerces
& commandez
en ligne sur :*

www.saintmandemescommerces.fr




JOURS DE MARCHÉ

Marché de l'Alouette
(alimentaire)
Place de la Libération
Le mardi et le vendredi
de 8h à 13h

Marché de la Tourelle
(alimentaire)
Place Gallieni et avenue
de Paris
Le jeudi et le dimanche
de 8h à 13h

Marché toutes collections
(Cartes postales,
livres et jouets
anciens,
monnaie...)
Avenue de Paris et
avenue Gallieni
Tous les
mercredis
de 9h à 18h




**Joao
DA CUNHA**

OPPORTUNITY

**Vous souhaitez Vendre ou Louer
sur toute la France et le Portugal...**

**...Vous avez 4 bonnes raisons
de faire appel à nos services.**

- 1 Bénéficiez d'une estimation gratuite sous 48h
- 2 Gagnez en visibilité grâce à notre présence sur toute la France
- 3 Profitez des services d'un photographe professionnel pour sublimer votre bien
- 4 Diagnostics obligatoires OFFERTS (sous conditions)

Nous recrutons sur toute la France et le Portugal des Commerciaux H.F.

FORMATION ASSUREE AU SEIN DU GROUPE

• 06 67 90 10 80



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

TOLÉRANCE ZÉRO !



Déjections canines

68 € D'AMENDE
+ 150 € DE TAXE DE NON
RAMASSAGE

218 €



Dépôts sauvages

135 € D'AMENDE
+ 200 € AU M2
DE FRAIS D'ENLÈVEMENT

335 €



Abandon de containers
en dehors des jours de
ramassage

35 € D'AMENDE + 200 €
DE FRAIS D'ENLÈVEMENT

235 €

POUR QUE SAINT-MANDÉ RESTE PROPRE, ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE À VIVRE,
LA VILLE RENFORCE LES SANCTIONS AFIN DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS.

TOUTES LES INFOS SUR SAINTMANDE.FR

